

PARCOURS

Décembre 2023 • n°38 | L'empreinte du Clos du Nid

**Scolariser,
former, diplômé.**
Des objectifs
ambitieux



Actualités

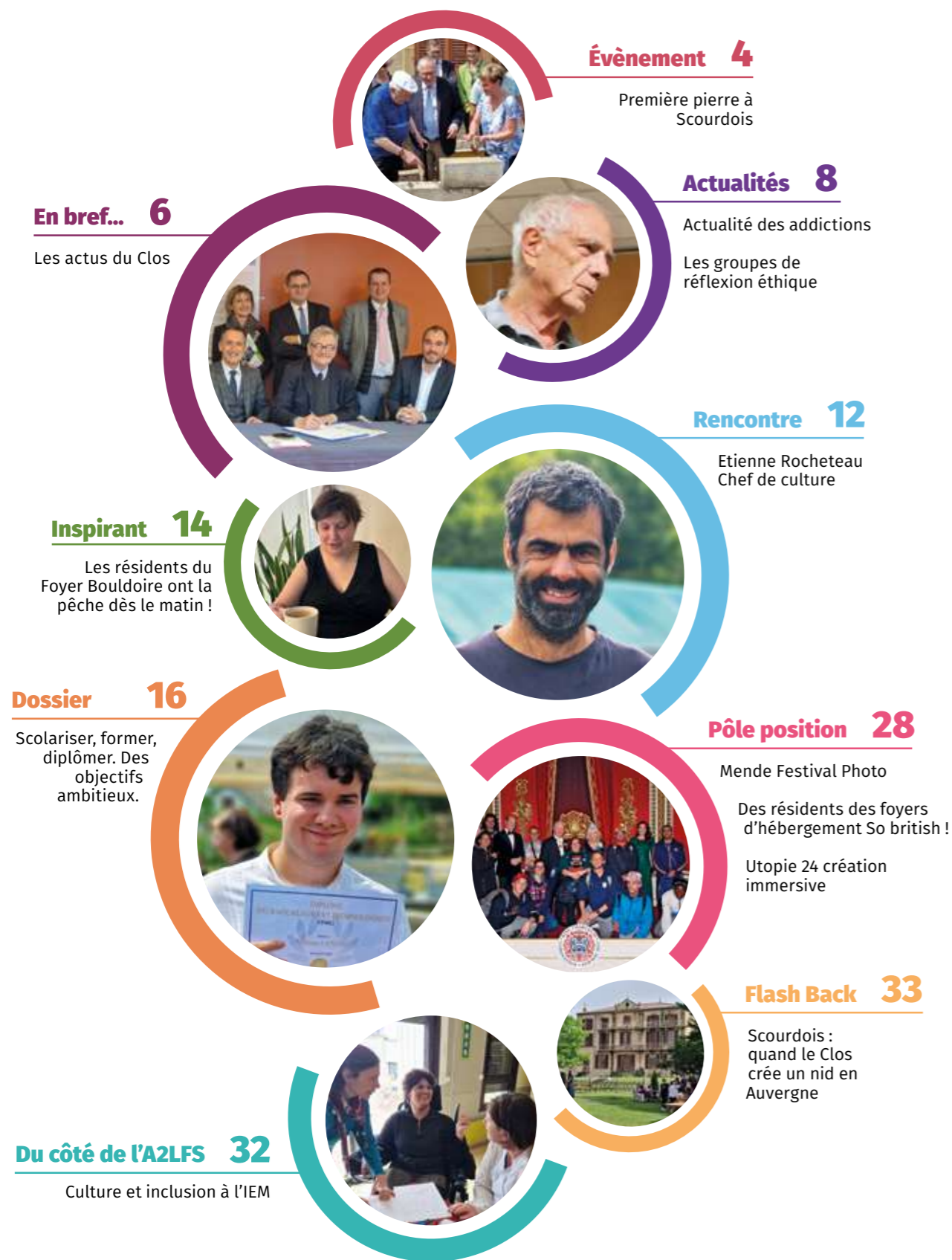
Les groupes
de réflexion éthique

Inspirant

Des résidents
qui ont la pêche !

Rencontre avec

Etienne Rocheteau



Vivre avec un handicap

Je tiens à revenir sur un évènement important qui s'est produit en début d'année à Marvejols : la signature de la Charte Romain Jacob et plus particulièrement sur le discours prononcé par Pascal Jacob ce jour-là. Un discours empli d'émotion, chargé de sens et porteur d'enseignements. Un des messages majeurs de cette prise de parole est celui de l'importance des mots, de leur force, de leur sens, de leur pouvoir même !

Dès les premières minutes de son intervention, Pascal Jacob nous donna une leçon... de vocabulaire : « *Je parle de personnes **vivant** avec un handicap* » a-t-il insisté. Pourquoi ? « *Si je me casse la jambe, je suis en situation de handicap. Mais si je suis comme ces personnes accueillies dans vos établissements, je suis une personne qui vit avec un handicap et je suis expert de mon handicap et le seul à avoir l'expérience de vivre avec.* » Et de continuer « *Mettre le mot vivant entre "handicap" et "personne" est un élément de construction linguistique beaucoup plus valorisant que d'être simplement dans une situation.* »

A bien y réfléchir si le terme "situation" renvoie en effet à quelque chose de statique, de figé, à un état durable, voire constant, le terme "vivant" renvoie, au contraire, à quelque chose qui bouge, qui est animé, dynamique par essence.

Une personne qui vit avec un handicap n'est plus un "usager" d'un établissement mais une personne que l'on associe à son accompagnement, qui prend part aux décisions liées à son parcours car il est "expert" de son handicap pour reprendre l'expression de Pascal Jacob. C'est aussi une personne qui est « *dans la vie* », la vie de tous les jours, à l'école, dans les entreprises, dans la cité !

À l'heure où tout est mis en œuvre pour aller vers plus d'auto-détermination, vers plus de citoyenneté, vers plus d'inclusion... les mots peuvent être révélateurs de notre engagement alors parlons désormais de personnes vivant avec un handicap !

Bonne lecture !

Le Docteur Jacques BLANC
Président

“ **Mettre le mot vivant entre “handicap” et “personne” est un élément de construction linguistique beaucoup plus valorisant** ”

Parcours 38 du "Clos du Nid" - Décembre 2023

est édité par la Direction générale de l'Association "Le Clos du Nid", Avenue Pierre Sémard, 48100 Marvejols - www.closdunid.asso.fr
 Directeur de la publication : Patrick Julien • Directeur de la rédaction : Anne Clemens • Rédaction : Direction Générale du "Clos du Nid", établissements
 Conception graphique, réalisation : Héméra Studio • Crédits photos : Droits réservés "Le Clos du Nid" - Nature sensible
 Impression : Imprimerie des 4 - 71 rue de la Méridienne - 48100 Marvejols • Numéro ISSN : 2263-9314

Pose de la première pierre à Scourdois.

Durant l'été, l'Association Le Nid d'Auvergne organisait un bel évènement autour de la pose de la première pierre du projet de réhabilitation du Foyer occupationnel de Scourdois, dans le Puy de Dôme.

« **C**e projet de réhabilitation n'a qu'une seule finalité, permettre aux habitants du Foyer occupationnel de Scourdois de bien vivre dans un lieu accueillant et sécurisant et d'y trouver les moyens, les prestations et les soins qu'ils attendent et dont ils ont besoin. » C'est ainsi que Marie-Claude Veysseyre, Présidente de l'Association Le Nid d'Auvergne a introduit son discours.

Datant des années 70's (voir page 33 Flash Back), l'aménagement de l'établissement devait être repensé « pour rester dans la dynamique impulsée par l'Abbé Oziol qui consiste, au-delà de répondre à des besoins, à faire en sorte que chacun puisse s'épanouir et trouver le bonheur. Aujourd'hui l'approche pour atteindre cet épanouissement et ce bonheur a changé. Des exigences nouvelles sont apparues. Et ce projet a l'ambition de tout mettre en œuvre pour y répondre et y arriver. » a continué le Dr Jacques Blanc.

Extensions, rénovations, nouvelles constructions ne suffisaient plus, un travail en profondeur et une vision globale étaient nécessaires pour reconsidérer l'ensemble. Fany Cerase, du cabinet d'Architecture AA, connue pour son approche "humaniste" de l'architecture, a travaillé sur la programmation du nouveau projet après concertation de toutes les parties.

Cette transformation complexe, orchestrée par Vincent Lloret, Directeur du Foyer, s'est appuyée sur deux idées fortes :

- Comment aider les personnes accompagnées à devenir des habitants du foyer et plus forcément des résidents d'établissement ?



- Comment proposer une offre inclusive dans un territoire rural qui permette aux habitants du foyer d'exercer leur droit de citoyen plein et entier ?

Et avec une contrainte, ou plutôt une volonté très affirmée, de pouvoir re-habiter "le château", bâtiment central du site, "défiguré" par divers aménagements et fermé depuis des décennies.

“Démontrer qu'il existe une forme inclusive durable dans les territoires ruraux”

L'Association a conduit la réécriture de son projet d'établissement, en même temps que la programmation architecturale, afin de mettre au service de l'établissement une proposition de solutions et d'installations en adéquation avec les attentes et les besoins des personnes accueillies. Le tout aboutira



Au 1^{er} plan de gauche à droite : Joseph Oziol, administrateur du Nid d'Auvergne, Dr Jacques Blanc, Président du Clos du Nid (derrière lui, Pierre Morel à l'Huissier Premier Vice Président du Clos du Nid), Marie-Claude Veysseyre, Présidente du Nid d'Auvergne

sur des aménagements aussi innovants que de créer sur le site une place du village et une mairie ! Il s'agit aussi pour la Présidente Marie-Claude Veysseyre « de démontrer qu'il existe une forme inclusive durable dans les territoires ruraux. » Un concept largement applaudi par l'ensemble des invités et des personnalités présentes parmi lesquelles Bertrand Ducros, Sous-Préfet, Florence Dubessy, Vice-présidente du Conseil Régional et Vice-présidente de l'agglomération du Pays d'Issoire, Martine Bony, Vice-Présidente du CD 63, Serge Barthomeuf, Maire de Saint Gerva-

zy et bien sûr pour le Clos du Nid, le Président Jacques Blanc, le premier Vice Président, Pierre Morel à l'Huissier et le Directeur Général, Patrick Julien.

Le Président Blanc s'est réjoui de cette collaboration avec le Nid d'Auvergne qui se traduit par un mandat de gestion et la mise à disposition de compétences, notamment celles d'un Directeur, et a donné rendez-vous dans deux ans pour l'inauguration. ●



«Le château» de Scourdois

Réorganisation ... et évaluations.

Depuis quelques mois, une réorganisation s'est aussi opérée au niveau des directions du Pôle occupationnel et médicalisé. En effet, Morgane Almeras, Directrice des dispositifs d'hébergement des sites de la Rodde et de Costevieille, a également pris la direction du Foyer d'Accueil Médicalisé des Bernades. Jean-Luc Escalé, Directeur des Foyers de vie l'Horizon et Lucien Oziol, élargit son périmètre d'intervention sur les Foyers de vie et médicalisé de Saint Hélion.

Parmi les chantiers en cours : l'évaluation de la qualité des établissements de ce pôle selon le nouveau référentiel de la Haute Autorité de Santé. Le nouveau dispositif d'évaluation, construit par la HAS, s'appuie désormais sur un référentiel national commun à tous les ESMS⁽¹⁾ centré sur la personne. Il permet de réinterroger les pratiques et les organisations au bénéfice des personnes accompagnées. Les Foyers de vie et médicalisés ont été les premiers à être audités fin octobre. Bilan de ces évaluations dans le prochain Parcours.

(1) Etablissement ou Service Social et Médico-Social

Mobilité des chefs de services

« Un des grands avantages qu'offre le Clos du Nid, c'est la possibilité de mobilité entre établissements » se félicitent d'une même voix Sylvie Bonnevide et Edwina Pons. La première, Cadre de santé à la MAS La Luciole, occupe désormais le poste de Cheffe de services des Foyers de Saint Hélion et la seconde, glisse de Saint Hélion à la MAS d'Entraygues, toujours comme Cheffe de services.

Leur parcours révèle chez elles 2 qualités : courage et pugnacité. Monitrice-éducatrice de formation, Sylvie Bonnevide reprend ses études dans les années 90's pour suivre la formation d'infirmière et, en 2014, celle de Cadre de santé. Elle complète ces formations par 2 DIU sur la thématique de la déficience intellectuelle et celle du répit des aidants. Edwina Pons, également monitrice-éducatrice de formation, s'engage dans un Caferuis en 2021 et suit en parallèle un Master 1 sur

Denis Piveteau aux journées de rentrée sociale de l'URIOPSS

Comme chaque année, l'URIOPSS Occitanie, qui assure, à l'échelon régional, une représentation des acteurs privés à but non lucratif, organisait ses journées de rentrée sociale début octobre. Avec comme thématique, « Autodétermination et pouvoir d'agir, virage ou mirage ? », plusieurs personnalités se sont succédées pour évoquer ce nouveau paradigme du champ médico-social. Parmi eux, Denis Piveteau, Conseiller d'Etat, auteur



les Pratiques réflexives et émancipatrices de l'intervention sociale. Elle terminera son Caferuis en 2024 après avoir finalisé son mémoire qui porte sur l'animation comme levier de l'autodétermination chez les personnes handicapées vieillissantes.

Toutes deux mesurent les enjeux de leur nouveau poste. À Saint Hélion, un projet est en cours de déploiement pour créer un pôle animation en lui donnant une dimension inclusive et d'autodétermination, tout en tenant compte du vieillissement de la population. À la Mas d'Entraygues, le projet d'unité d'accueil de personnes autistes en situation très complexe est un challenge intéressant.

Et de conclure toutes deux, à nouveau d'une même voix : « Ces projets novateurs, le travail en pôle, la dynamique associative... tout ceci est très motivant ! » ●

notamment du rapport « Zéro sans solutions », nous a livré sa vision sur ce sujet la place de l'autodétermination dans l'accompagnement, les leviers à activer au niveau des politiques publiques. À découvrir dans les vidéos ci-dessous. ●



Signature de la charte Romain Jacob



Au 1^{er} rang de gauche à droite : Didier Jaffre, Directeur Général ARS Occitanie, Pascal Jacob, Mathieu Pardell, DD ARS Lozère. Au 2^e rang de gauche à droite : Patricia Bremond, Maire de Marvejols, Pierre Morel A l'Huissier, Député et 1^{er} Vice Président du Clos du Nid, Laurent Suau, Maire de Mende et Président du Comité de surveillance de l'Hôpital Lozère.

En début d'année, le département de la Lozère était l'épicentre d'un événement majeur au sein de l'Occitanie. L'ARS organisait au cœur du centre hospitalier de Marvejols la signature de la Charte Romain Jacob, en visio-conférence avec les 12 délégations départementales. Signée par les principales structures et associations de Lozère, dont l'A2LFS et le Clos du Nid représentées par le Président Jacques Blanc, cette charte « s'impose comme le véritable guide éthique de l'accès aux soins des personnes vivant avec un handicap. »

Cette charte a pour but de fédérer l'ensemble des acteurs locaux, régionaux et nationaux autour de l'amélioration de l'accès aux soins et à la santé des personnes handi-

capées. L'occasion de souligner l'engagement de l'Hôpital Lozère qui a mis en place, depuis plusieurs années, Handiconsult. Ce service permet un accompagnement individualisé et des consultations adaptées notamment pour la chirurgie orale, la gynécologie, l'odontologie...

Pascal Jacob, initiateur de cette Charte, annonçait également la mise en place au sein de tous les départements de futurs comités départementaux de la Charte Romain Jacob qui réuniront l'ensemble des acteurs du soin, les associations, les CPTS, les GHT, les conseils de l'ordre, les ESMS... « Et pourquoi pas imaginer le premier en Occitanie ? » a lancé Didier Jaffre, Directeur de l'ARS Occitanie. ●

Regroupement d'autorisations

La réforme engagée par le décret de mai 2017 relatif à la nomenclature des ESMS met en œuvre une démarche de simplification et d'assouplissement du régime d'autorisation, dans une logique de fonctionnement en dispositif.

Il s'agit de lever les freins administratifs et organisationnels à la mise en œuvre de parcours individualisés et fluides, qui permettraient à une personne d'évaluer aisément d'une prestation à une autre en fonction de ses besoins plutôt que d'une "place" à une autre au sein d'établissements distincts.

L'organisation en Pôle initiée au sein de l'Association préfigurerait déjà de cette logique et aujourd'hui un nouveau cap a été franchi au sein du Pôle éducation et formation inclusives. L'ARS a, en effet, entériné le regroupement des autorisations de l'IME et de l'IMPro et celui du SESSAD les Dolines et du SESSAD Pro. Nous parlerons donc désormais de Dispositif éducation formation inclusives qui regroupe :

- L'IME - site Colagne
- L'IME - site Galion
- Le SESSAD (généraliste et pro)

Simplification administrative... et de langage !



Actualité des addictions : Dr THOMAS “le retour”

Par le Pr Jean-Philippe BOULENGER

Le 20 septembre dernier, le SMR addictologie, géré par l'A2LFS, accueillait, à la mairie de la Canourgue, le Dr Patrick THOMAS, médecin psychiatre, qui, dans le cadre des Conférences permanentes des professionnels, abordait ce problème majeur de santé publique que représentent les addictions, que ces dernières soient liées à des produits particuliers (alcool, tabac, drogue...) ou à certains comportements (jeu, sexe...).

Les mots d'accueil de Vincent Bardou, Directeur Général de l'A2LFS, et de Marie-Christine Blanc, Directrice du SMR Addictologie de La Canourgue, devaient rappeler l'importance de cette thématique au sein de l'A2LFS et le rôle joué depuis 25 ans par le SMR addictologie dans la prise en charge après sevrage et la réadaptation de patients souffrant de problèmes d'addiction. Une cinquantaine de personnes étaient présentes parmi lesquelles le Président Jacques Blanc et de nombreux professionnels qui avaient travaillé avec le Docteur Patrick Thomas et ont exprimé à cette occasion le plaisir de le revoir parmi eux. Celui-ci a en effet accompagné les équipes du Clos du Nid pendant de nombreuses années avant son départ en 2022 pour l'Est de la France où d'autres établissements continuent à bénéficier de sa grande expertise dans le domaine de l'addictologie.

Un processus complexe... en substance(s) !

Au cours de cette conférence, il a d'abord rappelé que l'utilisation de substances addictives était rapportée depuis la plus haute antiquité à la fois comme moyen de soulagement de la douleur physique ou de la souffrance psychique mais également, dans certaines civilisations, comme un élément culturel vecteur d'échanges sociaux, une dimension qui reste d'actualité dans beaucoup de cas de toxicomanies modernes. Même si les méfaits de l'alcool ont été très tôt identifiés, ce n'est que depuis le XIX^e siècle que des dispositions législatives ont amené à considérer l'alcoolisme comme un problème de santé publique avant qu'au XX^e siècle apparaissent des lois qui, en élargissant le spectre des substances addictives, ont amené l'Etat à s'attaquer au problème de la pré-

vention et de la prise en charge des risques liés à ces conduites pathologiques. Se fondant sur son expérience professionnelle au sein des structures parisiennes dédiées aux toxicomanes, le Docteur Patrick Thomas devait aussi rappeler combien l'épidémie de SIDA (liée entre autres facteurs à des conduites d'administration intraveineuse d'opiacés) avait contribué au développement de



Dr Thomas

mesures de prévention des risques (produits de substitution, fourniture de seringues) qui, en se focalisant sur les conduites addictives plutôt que sur les produits eux-mêmes, avaient pu aboutir à une réduction importante de la mortalité due à ces drogues. En 1970, la loi du 31 décembre signait l'entrée de la politique dans le champ des addictions désormais considérées sur un plan sanitaire et ouvrant la voie au développement de structures spécifiques de soin et de prévention qui n'ont cessé d'évoluer depuis cette époque. Le rapport publié en juillet 2023 par l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives sur l'estimation du coût social des addictions confirme d'ailleurs que les mesures mises en œuvre suite à cette épidémie ont entraîné une baisse des décès tant pour l'alcool (-16%), que pour le tabac (-7%) et

les drogues illicites (-23%) même si les coûts liés à leur utilisation restent préoccupants, soit respectivement 102, 156 et 7,7 milliards d'Euros en 2019.

Addictions aux substances mais pas que !

Illustrée de nombreuses allusions aux aspects psychosociaux et philosophico-religieux de ces addictions et de considérations cliniques liées à sa pratique, la Conférence du Docteur Patrick Thomas devait aussi démontrer la complexité des facteurs en cause dans la genèse de ces conduites (génétiques, éducatifs, développementaux, environnementaux, psychopathologiques, sociaux...) et la nécessité d'aborder ces situations dans un cadre pluridisciplinaire, en étant conscient que les résultats de l'accompagnement de ces personnes ne pouvaient souvent être évalués qu'au fil de plusieurs années de prise en charge. Enfin, dans une dernière partie de son exposé, le Docteur Thomas devait faire allusion à certains aspects plus récents de ces conduites addictives : la dépendance au jeu ou aux écrans, le potentiel addictif de certains médicaments (les benzodiazépines, les antalgiques opiacés), le rôle favorisant de certains troubles psychiatriques dont l'apparition peut, à l'inverse, être déclenchée par la prise de drogues (rôle du cannabis dans l'apparition des troubles schizophréniques chez les jeunes adultes par exemple).

Au final, un exposé passionnant qui a suscité de nombreuses questions de la part des professionnels présents, questions qui se sont poursuivies de manière plus informelle autour du buffet qui a clôturé cette soirée. ●



Les groupes de réflexion éthique, des espaces de partage à développer

Par Nicolas Tuffery, étudiant en Master 1 Droit et administration du secteur sanitaire et social, stagiaire à la Direction des affaires générales.

Depuis 2016, ont été mis en place progressivement au sein des Foyers d'hébergement, des Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS) et des ESAT, des Groupes de Réflexion Éthique (GRE). Pour encourager la dynamique du groupe et profiter de la neutralité d'un regard extérieur, les séances sont animées par le CEDREIPS⁽¹⁾, cabinet développant une éthique de l'accompagnement.

La réflexion éthique est un espace d'échange et de confrontation de points de vue au sujet d'une situation concrète du quotidien qui suscite un questionnement. Cette mise en doute constructive et dynamique est nécessairement interrogée par une pluralité de professionnels. Penser la pratique et pratiquer la pensée, voilà la boussole !

Qu'ils soient issus du milieu éducatif, logistique, administratif, sanitaire... les personnes qui constituent le groupe sont représentatives de la diversité des métiers de chaque établissement. C'est un vrai temps dédié qui permet d'éclairer ce que sont les conditions d'une juste posture dans l'accompagnement des personnes vulnérables. L'interrogation permanente des pratiques quotidiennes devient une source d'inspiration pour agir au mieux. Conscient de vivre dans un monde imparfait, nous nous devons de nous interroger pour l'améliorer et semer de bonnes graines sur des terrains vagues ! L'an dernier, plus de 70 salariés de l'association se sont engagés dans ces démarches pour partager leur point de vue, prendre du recul et réfléchir sur des sujets, des postures qui peuvent questionner chacun de nous.

Voici un échantillon des réflexions menées :

En ESAT : *Quelle place pour la valeur travail dans l'accompagnement des travailleurs handicapés ? Quelle attitude face au téléphone portable ? Quelle attitude adopter avec un travailleur décrocheur ?*

En MAS : *Peut-on maintenir un projet d'accompagnement contre la volonté d'un résident ? Doit-on satisfaire le choix infantile d'un résident adulte ? Faut-il privilégier le change*

ment ou le sommeil ? De la nécessité de différencier les dimensions personnelles et professionnelles ?

En Foyer d'hébergement : *Doit-on accompagner un résident dans des demandes impossibles à satisfaire ? Quelle attitude adopter avec un usager qui ne prend pas soin de sa santé ? Faut-il respecter le choix et la liberté d'un résident de s'enfermer chez lui alors que sa sécurité est compromise ?*

Depuis 2016, une trentaine de dilemmes que les professionnels sont amenés à rencontrer au quotidien dans leurs pratiques ont fait l'objet d'échanges !

Interrogés sur l'expérience qu'ils en retirent, certains membres des GRE ont accepté de témoigner. Marie-Clara Rubio, éducatrice spécialisée au Foyer d'hébergement de La Colagne s'est portée volontaire à ces temps dédiés à la réflexion éthique : « *C'est nouveau pour moi, j'ai pu me pencher sur des problématiques du quotidien que je pensais simples mais qui ne le sont qu'en apparence. Dans ce groupe, j'ai trouvé de quoi nourrir ma réflexion, apprécié la confrontation des idées avec en filigrane la considération majeure de la dimension humaine, qui en est le cœur du sujet. Je peux transposer un certain nombre de choses sur le terrain. De plus, la réflexion est particulièrement bien amenée par les deux animateurs qui créent une vraie dynamique !* ».

Pour Françoise Peyre, chargée du soutien auprès des travailleurs d'ESAT, « *le GRE permet de trouver des éléments de réponse à des situations du quotidien. Face à un même problème, nous n'avons pas tous la même façon de voir les choses. Ainsi, ce groupe permet de*

confronter nos différents points de vue, pour essayer de déterminer la ou les meilleures réponses. Pris par le quotidien, nous ne prenons pas le temps de nous interroger, ces séances dédiées sont utiles pour prendre un peu de hauteur. ».

Depuis 2016, une trentaine de dilemmes que les professionnels sont amenés à rencontrer au quotidien dans leurs pratiques, ont fait l'objet d'échanges !

Parce que chaque handicap est unique, parce que chaque personne a des besoins variés, parce que chaque situation est particulière, parce qu'il existe une multitude de solutions possibles, l'accompagnement de la personne vivant avec un handicap est complexe. Le groupe de réflexion éthique est aux côtés des professionnels pour les aider à faire face à cette complexité. Qualifiés comme "utiles et aidants" par la majorité de ceux qui s'y sont investis, les travaux du GRE doivent nourrir tous les acteurs de l'association. Il est désormais question de "visibiliser" les effets de la réflexion éthique qui doivent faire l'objet d'une diffusion plus importante. À commencer par le magazine Parcours qui y consacra désormais une rubrique. ●

(1) CEDREIPS Cabinet d'Expertise et de Développement des Ressources en Éducation, Insertion, Prévention et Soins



Rencontre avec... Etienne Rocheteau Chef de culture

Le Clos du Nid est riche de nombreux métiers, moniteur-éducateur, chef d'atelier, aide-soignant, comptable et chef de culture, c'est surprenant !

C'est un métier lié à la pépinière, une activité au sein du Clos du Nid très récente car la pépinière a été inaugurée il y a tout juste 1 an. Pour ma part, j'ai intégré l'Association en janvier 2023, plus exactement le Pôle travail habitat inclusifs, car la pépinière est rattachée à l'Entreprise Adaptée. Donc le métier de Chef de culture est effectivement très récent.

Quelles sont vos missions exactement ?

Le chef de culture coordonne et supervise toutes les activités, sur le plan technique et humain, inhérentes à la production de végétaux. Je m'occupe en premier lieu de l'organisation du travail et de la supervision de l'équipe, composée à ce jour de 2 personnes Valérie Jeanniard et Thibault Ferrand. Je planifie les activités de production, je donne les consignes et répartie les tâches. Il y a aussi tout un volet opérationnel qui consiste à surveiller l'état des cultures et à participer éventuellement aux travaux (préparation des sols, plantations, désherbage...). La pépinière est certifiée "Agriculture Biologique", il faut donc veiller au respect des cahiers des charges imposés par ce label. Il s'agit aussi de gérer le plan cultural (quand ? où ? quoi planter ?), de

piloter les choix techniques de production et faire en sorte d'optimiser les techniques mises en œuvre par l'équipe dans le but d'atteindre les objectifs quantitatifs et qualitatifs déterminés.

Justement quels sont les objectifs définis à ce jour ?

La pépinière se spécialise dans la production de plants et propose des plants de PPAM⁽¹⁾ (thym, lavande, arnica...) et des plants forestiers et d'arbustes. Nous partons de la graine ou de la bouture, vendons le plant aux producteurs qui eux mêmes revendent à des entreprises de transformation : entreprise d'huiles essentielles pour les PPAM par exemple, ONF ou Forêts privées pour les plants forestiers notamment. On a déjà répondu à une première commande de producteur pour 20000 plants d'arnica et nous travaillons à l'heure actuelle sur 20000 plants de conifères (pins, douglas, cèdres) pour l'ONF.

La première étape était de lancer la production : trouver les fournisseurs de semences, s'équiper en matériel, installer l'irrigation... L'autre étape aujourd'hui est de se faire connaître pour remplir le carnet de commande ! Sachant que nous ne nous adressons qu'aux professionnels, pas aux particuliers. On travaille sur ce point avec Sylvie Thomel, chargée de projet pour la création de la pépinière, qui a participé au montage du projet dès le départ et a noué de

nombreux partenariats, elle s'attelle aujourd'hui à les transformer en opportunités commerciales.

Et demain ?

À terme la pépinière pourrait employer 5-6 personnes et produire potentiellement 250000 plants d'arbres par an et autant de plants de PPAM ! Pour les plants de haies, nous souhaiterions aussi développer des prestations. Nous produirions des plants et irions sur site les planter. C'est intéressant d'aller à l'extérieur, d'être en contact avec les agriculteurs, de voir la concrétisation. Nous sommes déjà en contact avec l'Association Copage dont l'objectif est de soutenir la plantation de haies et nous avons déjà planté une haie sur l'Aubrac.

Entre production agricole et Handicap, la greffe prend bien ?

Pour moi parfaitement bien ! Ici j'arrive à cumuler deux choses qui m'animent : la production agricole et l'accompagnement des personnes en situation de handicap ou de vulnérabilité. C'est très riche. Je découvre aussi des espèces que je n'avais jamais pratiquées jusque-là comme l'agastache par exemple. Cette plante vivace, dont une des qualités est de savoir s'adapter à divers types de sols, d'exposition. S'adapter, n'est-ce pas le principal enjeu de demain dans tous les domaines !

(1)Plantes à Parfums, Aromatiques et Médicinales



Cristian Strejar, résident du Foyer Bouloire

Les résidents du Foyer Bouloire ont la pêche dès le matin !

Selon un vieux dicton, il se doit de « manger comme un roi » dès le premier repas de la journée. Partant de ce postulat, le Foyer d'hébergement de Bouloire a décidé de travailler à l'amélioration des petits-déjeuners. Une équipe éducative motivée, un service de restauration efficace, une supervision attentive de l'équipe de direction et les conseils du Dr Didier Chadeaux, tous les ingrédients étaient réunis pour concevoir un projet sur mesure.

« C'est à partir des aliments ingérés dès le matin que l'organisme synthétise de nombreuses hormones qui vont participer au bon déroulement de la journée et favoriser une bonne santé. Dans ce but, il est souhaitable de consommer des aliments protéinés et d'éviter le sucre rajouté » explique Didier Chadeaux, Médecin. Au sein du Conseil d'Administration de l'Association, dont il est le Secrétaire, il insiste sur l'importance à accorder aux petits-déjeuners, dans la droite ligne de la volonté du Président Blanc pour qui le sujet de l'amélioration des repas en général est une orientation majeure.

Graziella Cari, TISF⁽¹⁾ au sein de l'établissement, a largement participé au projet "petits-déjeuners" en lien avec l'équipe éducative et les professionnels des cuisines. Tout est parti d'un constat de terrain et de la demande des résidents à diversifier le contenu des petits déjeuners et à l'individualiser davantage. « Dans un premier temps, nous avons construit un questionnaire afin de connaître les habitudes des résidents et leurs souhaits. » indique-t-elle.



Adeline Saltet, Résidente du Foyer Bouloire

Il a donc été convenu de partir sur un petit déjeuner de type "méditerranéen" qui allie à la fois du sucré et du salé. Les nombreux produits proposés permettent de satisfaire tous les goûts et sont choisis de sorte à limiter au maximum les sucres raffinés. L'objectif au final est de proposer un petit-déjeuner qui évite les fringales de 10h ! Les menus ont été travaillés avec les cuisiniers de l'établissement, Marjorie Eschrich, la directrice et le Dr Chadeaux : 4 menus différents qui changent tous les 3 jours !

Pour les équipes de proximité, l'un des principaux avantages de ce nou-

veau petit-déjeuner est sa diversité et son équilibre nutritionnel : « Nous avons éliminé les sucres ajoutés et proposons une sélection de produits sains et gourmands pour bien commencer la journée. Que l'on soit adepte du style anglais ou de la tendance "healthy", la formule petit-déjeuner renouvelée deux fois par semaine permet aux résidents de se régaler en toute simplicité. »

De nombreuses recettes sont faites maison, comme le muesli, les granolas, les cookies, les brioches et les cakes ; et pour compléter : une grande variété de fruits frais, du fromage blanc, du pain complet ou aux céréales, du fromage, du jambon et des œufs. Ces 3 derniers produits sont essentiels pour le Dr Chadeaux. Autre point important : l'organisation de la cafétéria a été revue ; un nouvel aménagement pensé et de nouveaux espaces organisés grâce à l'intervention des services techniques de la Direction Générale. Les résidents composent leur petit-déjeuner selon leurs préférences et leurs besoins. Tout est en libre-service !

De quoi avoir la pêche toute la journée ! ●

(1) Technicienne d'Intervention Sociale et Familiale



Nouvelle organisation de la cafétéria



Matisse Landro, diplômé d'un BAC technologique STMG en juillet 2023

Scolariser, former, diplômé, des objectifs ambitieux.

« Nous devons être ambitieux » a réaffirmé Patrick Julien, Directeur Général du Clos du Nid, en ce début juillet 2023, lors de la cérémonie de remise des diplômes organisée par le Dispositif éducation et formation inclusives. En effet, l'Association se structure, étoffe son accompagnement, renforce les coopérations et se fixe des objectifs élevés en matière de scolarisation et de formation des jeunes en situation de handicap. Si la visée inclusive est recherchée, il s'agit avant tout que chacun puisse construire son « parcours de vie », expression chère au Président Blanc, qui préside chaque année cette cérémonie.

La loi du 11 février 2005 consacre le principe de non-discrimination et a l'ambition de donner les moyens d'améliorer la participation des personnes vivant avec un handicap à la vie sociale dans toutes ses dimensions de l'école jusqu'à l'emploi. C'est dans cet esprit que, dès l'âge de 6 ans, l'Association garantit la continuité d'un parcours scolaire, adapté aux compétences et aux besoins de l'élève et propose à partir de 14/16 ans une offre de formation pour préparer au mieux le jeune à son avenir professionnel.

Quelle offre de scolarisation et de formation au Clos du Nid ?

L'unité d'enseignement (UE) du Dispositif éducation et formation inclusives se décompose en 4 classes : 3 classes en internes et une classe externalisée (UEE : Unité d'Enseignement externalisée) à l'école primaire de la Sainte Famille sur Marvejols. Sur les 3 classes internes, 2 sont physiquement situées sur le site du Galion et 1 sur le site de la Colagne. La convention constitutive de cette UE a été signée en juin dernier et convient dans son Article 1^{er} que « Cette UE met en œuvre tout dispositif d'enseignement concourant à la réalisation du Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) au service du parcours de formation de l'élève. »

Le Dispositif compte également une Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme (UEMA), au sein de l'école publique de Chanac, qui a accueilli ses premiers élèves, âgés de 3 à 6 ans, en janvier dernier et compte 6 élèves pour cette rentrée 2023. Les 7 places pourraient être occupées d'ici la fin de l'année. Le site du Galion propose ensuite pour les jeunes à partir de 14/16 ans, des ateliers de préprofessionnalisation, pensés comme de vrais

tremplins pour qu'ils construisent leur projet professionnel :

- Atelier jardin espaces verts
- Atelier conditionnement et métiers du bois
- Atelier blanchisserie, service en restaurant et un restaurant pédagogique
- Atelier découverte des métiers

À partir de là, les offres d'accompagnement à la scolarité et à la formation peuvent prendre diverses formes. « On fait du sur mesure » se félicite Patrick Julien.

Si la ligne directrice reste de favoriser, autant que possible, l'inclusion dans les établissements du territoire, Isabelle Castanié, Directrice du Dispositif éducation et formation inclusives précise bien que chaque enfant et jeune bénéficie d'un accompagnement spécifique :

- Est d'abord privilégié, lorsque cela est possible le maintien des enfants sur les dispositifs de droit commun (ULIS Ecole, collège, lycée, SEGPA) grâce au soutien du SESSAD qui propose des accompagnements adaptés.
- Pour ceux dont la scolarisation est difficile, des "groupes classes", internes à l'Unité d'Enseignement, permettent de proposer un enseignement adapté, avant d'envisager, si possible, une inclusion en UEE ou en ULIS.
- Certains jeunes accompagnés sont intégrés au sein de classes des établissements scolaires du département (soit à temps plein, soit à temps partiel).

« Tout est adapté, aménagé, individualisé en fonction des besoins et des capacités des élèves. » précise la directrice. En complémentarité de la scolarité, est évaluée la capacité des adolescents à intégrer les ateliers professionnels du site Galion et à définir leur projet professionnel.

Avec les Services d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile (SESSAD), une équipe pluridisciplinaire au service de l'enfant ou du jeune en situation de handicap intervient sur les différents lieux de vie de celui-ci en fonction des besoins repérés. En effet, les professionnels du SESSAD se déplacent au domicile, dans l'établissement scolaire ou sur les lieux de professionnalisation. Leur mission est d'assurer le maintien de l'enfant en milieu ordinaire et de l'accompagner tout au long de son parcours, comme ce fut le cas pour Salih.



Salih



Découvrez le parcours de Salih dans la vidéo.



Chiffres clés rentrée 2023

87 enfants et adolescents accueillis au sein du Dispositif éducation et formation inclusives

53 enfants bénéficient d'une scolarisation dont :

5 sur l'UEMA

6 sur l'UEE

26 au sein des classes internes au Pôle

7 en ULIS en primaire

7 en ULIS en collège

2 en SEGPA

27 jeunes ont intégré les ateliers préprofessionnels sur le site du Galion

7 jeunes sont engagés dans une formation qualifiante :

2 jeunes en contrat d'apprentissage dans le cadre de leur formation "agent de service médico-social" à l'AFPA à St Chély d'Apcher. Une à la MAS d'Entraygues à Chirac et une au FAM/MAS de Saïte Angèle à Chirac.

1 jeune en CAPA agricole au CFAS de Mende.

1 jeune en CAP Hôtellerie par apprentissage au lycée hôtelier du Sacré Cœur de St Chély d'Apcher et au restaurant l'Europe à Marvejols.

1 jeune CAP carrosserie au lycée industriel de St Chély d'Apcher.

1 jeune poursuit sa deuxième année CAP coiffure au CFA de Mende et au salon "Barbe à papa" à Bourgs sur Colagne.

1 jeune poursuit sa deuxième année CAP "Métiers de l'agriculture" au CFPPA de Marvejols

La scolarisation des élèves

L'enjeu de la rentrée 2023 au sein du Dispositif est de s'inscrire dans les textes sur l'école pour tous et d'augmenter le volume d'enseignement dispensé. La volonté d'Isabelle Castanié est de tendre vers la mise en place d'un temps d'enseignement de 12h par semaine à minima, pour chaque enfant, tout en respectant les besoins de l'élève. C'est aussi l'objectif de Marine Chauvelot, enseignante spécialisée sur l'Unité d'Enseignement, qui entame sa deuxième année au sein du Dispositif.

L'équipe enseignante, dont elle fait partie, rédige et met aussi en œuvre des projets pédagogiques, propres à chaque élève. En effet, en fonction des préconisations formulées lors des Équipes de Suivi de Scolarisation et retranscrites dans les GEVA-sco, les enseignants vont définir des priorités pour chaque enfant. « Les priorités peuvent être très différentes d'un enfant à l'autre, explique Marine Chauvelot. Certes il s'agit d'assurer les apprentissages de base en mathématiques et en français, mais aussi de permettre aux élèves d'acquérir des compétences visant l'autonomie au quotidien (comme apprendre à lire ou apprendre à se repérer dans le temps par exemple), ou encore de développer des compétences plus générales (mener un travail à son terme, attendre son tour pour parler par exemple) ». Apparaissent aussi dans le projet pédagogique les différents outils dont l'élève a besoin (un planning imagé avec des pictogrammes pour se repérer par exemple). Le programme pédagogique de l'enfant va aussi tenir compte des "points d'appui", c'est-à-dire ce que l'élève sait déjà faire, des centres d'intérêts de l'élève, qui peuvent servir de base aux apprentissages (le sport, une activité manuelle),



Marine Chauvelot

ou encore différents "renforceurs", sortes de récompenses, qui peuvent le motiver à réaliser une action, notamment pour les élèves présentant un Trouble du Spectre de l'Autisme. « Très souvent, on va mettre en place des outils et des activités ritualisées qui vont, à la fois, favoriser la progression de l'élève, le rassurer par l'aspect routinier, et lui permettre de gagner en autonomie. » poursuit-elle.

L'enjeu de la rentrée 2023 au sein du Dispositif est de s'inscrire dans les textes sur l'école pour tous et d'augmenter le volume d'enseignement dispensé.

Marine Chauvelot nous dit adorer relever des défis ! C'est ce qui la motive au quotidien dans son métier. « J'adore construire et trouver des solutions pour chacun. J'aime observer mes élèves pour comprendre

leur fonctionnement et trouver les leviers qui vont leur permettre de développer toutes leurs potentialités. Il m'arrive souvent d'être émerveillée par les stratégies qu'ils mettent en œuvre pour franchir les obstacles qu'ils rencontrent, comme parvenir à effectuer une recherche sur internet par exemple alors qu'ils ne sont pas lecteurs. J'apprécie également la sincérité de ces enfants, qui me bouscule parfois et m'amène fréquemment à me remettre en question, à interroger ma posture, mes gestes professionnels, la pertinence de ce que je propose. » Elle se dit particulièrement satisfaite quand un élève vient en classe parce qu'il s'est approprié son projet.

Au-delà de son poste d'enseignante, Marine Chauvelot assure également un temps de coordination, qu'elle souhaiterait consacrer à l'aboutissement de différents projets :

- Réviser le Projet d'Unité d'Enseignement, en l'adaptant au nouveau fonctionnement de l'Unité d'Enseignement, suite à la signa-

ture d'une Convention en juin 2023 par l'Education Nationale, l'Agence Régionale de Santé et l'Association le Clos du Nid.

- Donner de la visibilité aux acquisitions du socle commun, notamment lors de la cérémonie de remise des diplômes. Pour certains élèves, c'est un cap notable que d'atteindre un certain niveau d'apprentissage, il lui semble intéressant de pouvoir le valoriser, au même titre que l'obtention d'un diplôme. Ce serait particulièrement encourageant pour certains.

- Ouvrir une UEE collègue. Un projet a été travaillé en 2022 et il serait intéressant de le voir aboutir pour la rentrée 2024.

Recentrer les projets des adolescents sur la formation.

Pour Isabelle Castanié, il est important de se structurer au mieux dans l'intérêt du futur parcours des jeunes accompagnés. Pour cette rentrée 2023, comme on a pu le voir plus haut, si, côté école, le

« J'adore construire et trouver des solutions pour chacun. J'aime observer mes élèves pour comprendre leur fonctionnement et trouver les leviers qui vont leur permettre de développer toutes leurs potentialités. Il m'arrive souvent d'être émerveillée par les stratégies qu'ils mettent en œuvre pour franchir les obstacles qu'ils rencontrent »



Jeune fille accompagnée par le SESSAD à l'école de Marvejols

volume d'heures de classe est revu à la hausse tout comme le nombre d'enfants scolarisés ; côté formation, l'ambition est de **favoriser des passerelles entre les jeunes de l'IME site Colagne et ceux du site Le Galion, par le biais d'immersions progressives pour découvrir les ateliers pré-professionnels.** Ces immersions souples et progressives permettent de préparer les adolescents à leur avenir professionnel qu'il soit dans le milieu du travail ordinaire ou protégé (ESAT) et à leur donner le plus de chance d'y parvenir.

Pour faire évoluer le projet de scolarisation vers le projet professionnel et favoriser les passerelles au sein même du Dispositif, un Éducateur Spécialisé a pour mission de favoriser les transitions. Conformément aux objectifs du projet individuel de chaque enfant, il va les accompagner à découvrir les ateliers et à acquérir des prérequis professionnels. En liens réguliers avec les Éducateurs Techniques Spécialisés (ETS) son rôle est de favoriser la transmission des informations concernant chaque adolescent. Pour les jeunes présentant un TSA par exemple, il sera chargé de transmettre les outils de structuration mis en place et de les généraliser sur les postes de travail (séquençage de tâches, TIMER, outils visuels, planning structuré...)

Les jeunes peuvent arriver au Galion à partir de 13/14 ans. Plus tôt, ils intègrent ce dispositif, mieux c'est pour les préparer à une formation qualifiante. Les objectifs d'accompagnement sont très opérationnels : il va s'agir de trouver des stages chez des employeurs pour une première évaluation professionnelle, un employeur pour un jeune qui souhaite faire un apprentissage, préparer un autre à vivre en autonomie dans un appartement, ou bien encore préparer



Atelier pré-professionnel découverte des métiers.

certain à intégrer le milieu adapté en ESAT. On co-construit avec le jeune et ses représentants légaux les accompagnements à mettre en place en fonction de ses attentes et de ses besoins spécifiques.

En complément de l'accompagnement pédagogique et professionnel, le Dispositif propose de l'hébergement modulaire (accueil de jour, internat de semaine, accueil la moitié des vacances scolaires). Les projets architecturaux récents permettent de proposer des espaces dédiés et adaptés en fonction de l'avancée en âge pour travailler l'autonomie sociale.

Sur le site de la Colagne, l'hébergement est structuré en 3 espaces (maison des petits, internat des adolescents, internat des adultes). Le Galion propose 3 types d'hébergement : la villa "Coulagnet" pour les jeunes arrivants avec un étayage éducatif plus soutenu, l'unité socio-éducative avec des

chambres individuelles et 2 studios, l'appartement socio-éducatif autonome sur la ville de Marvejols pour des jeunes majeurs effectuant un CAP.

Côté "travail", chaque jeune accompagné intègre un atelier en lien avec ses appétences, ses compétences, son profil... Isabelle Castanié prend l'exemple d'Ethan, âgé de 14 ans, accompagné par le Dispositif depuis plusieurs années : « *Tous les éléments sont pris en compte pour l'aider à se diriger au mieux vers un atelier. Nous avons co-construit son projet par rapport à ses besoins particuliers, et aux différentes évaluations que nous réalisons ou sollicitons dès qu'un enfant arrive sur le Dispositif (évaluations fonctionnelles, diagnostiques, cognitives...) et aux observations des professionnels de terrain.* »

Les prérequis professionnels sont importants : est-il en capacité de

mettre sa tenue de travail ? de respecter les horaires ? de comprendre les consignes, plusieurs à la fois ? Et bien sûr, en fonction de ses envies. C'est ainsi qu'Ethan suivra cette année sa formation au sein de l'atelier service. Le parcours d'Ethan est particulièrement exemplaire car il est scolarisé en parallèle au collège Marcel Pierrel sur Marvejols, en classe Ulis. Ces modalités d'accompagnement partagé permettent aussi de travailler les autonomies de déplacements entre l'établissement et le collège.

Autre point important pour la directrice : le projet de scolarisation et de formation peut être pénalisé, voir être mis en échec par des inadaptations au niveau du comportement et/ou de l'expression des émotions. C'est la raison pour laquelle, **en complément de la scolarisation, un accompagnement axé sur l'apprentissage des habiletés sociales est mis en œuvre.** Ces groupes d'entraînement aux habiletés sociales animés par les professionnels éducatifs et supervisés par les psychologues, sont systématiquement planifiés au moins une fois par semaine (Estime et affirmation de soi, prérequis à la communication, apprentissage des émotions...).

Chaque enfant bénéficie également d'un temps d'activité physique et sportive, intégré dans son emploi du temps. Alors que Mme Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée auprès des Personnes handicapées, lors de sa visite à l'IEM de Montrodât en juin dernier, disait envisager avec la Ministre des sports une feuille de route en faveur du développement de la pratique sportive des personnes en situation de handicap, le Clos du Nid, une fois encore, devance les choses.

De l'école inclusive à l'école pour tous, l'engagement de l'ARS

La scolarisation des enfants en situation de handicap est un enjeu prioritaire pour l'ARS. La ligne de conduite, c'est la Conférence Nationale du Handicap (CNH), explique Marlène Jourdan, Cadre référente du Service du suivi des établissements pour Personnes handicapées de la Direction Départementale de l'ARS. **En avril dernier, la CNH affirme vouloir porter une nouvelle ambition en évoluant de l'école inclusive vers "l'École pour tous".** « *L'école pour tous va au-delà de l'école inclusive car ce qui est bénéfique pour un enfant handicapé est bénéfique pour tous les autres. Si le milieu scolaire s'adapte à tous, de fait, il sera inclusif* » précise-t-elle.

Des mesures sont déployées en ce sens et se concrétisent à plusieurs niveaux :

- Le pilotage, avec l'Education Nationale, de comités départementaux de suivi de l'École inclusive (CDSEI) qui visent à renforcer la coopération entre tous les acteurs gravitant dans le champ de l'inclusion.
- Le financement de l'équipe mobile d'appui médico-social à la scolarisation (EMASco) portée par l'ITEP de Bellesagne, constituée de professionnels médico-sociaux pour amener appui et conseil aux équipes pédago-

giques des écoles sur la thématique du handicap.

- Le partenariat actif sur les Unités d'Enseignements et la mise en œuvre de l'externalisation de ces UE pour laquelle l'ARS joue un rôle de coordination et de soutien.

Parmi les projets à venir, Marlène Jourdan pointe notamment :

- La création d'une UE au sein de l'EEAP Les Genêts à Châteauneuf de Randon, au profit de jeunes polyhandicapés, avec potentiellement un partenariat avec l'IEM de Montrodât (A2LFS) au vu de la similitude des publics.
- L'ouverture d'un Dispositif d'Auto-Régulation (DAR) dont la finalité est de permettre à des élèves TSA de devenir autonomes en suivant une scolarité en classe ordinaire. Le postulat posé est que l'auto-régulation doit faire partie aujourd'hui des compétences à acquérir par tous les élèves.
- L'ouverture de nouvelles UEE notamment en collège et lycée.

Pour l'ARS, l'accent est mis sur la co-construction des projets entre les communautés scolaires, les collectivités territoriales et les établissements médico-sociaux ; l'ouverture de l'UEMA est la preuve de cette réussite tout comme l'ouverture prochaine de nouvelles UEE. ●





Iris Lichau du CFAS Occitanie est

Le CFAS : l'apprentissage adapté

Les centres de formation des apprentis spécialisés (CFAS) sont des CFA destinés aux personnes en situation de handicap. Ils se distinguent du CFA 'classique' par leur capacité à mettre en œuvre un accompagnement spécifique afin que l'apprentissage leur soit accessible et à assurer un suivi personnalisé qui les prépare à l'obtention d'un diplôme et à une réelle insertion professionnelle.

« Nous suivons cette année une vingtaine de jeunes parmi lesquels 5 sont accompagnés au Clos du Nid par le SESSAD notamment. Ils préparent des diplômes en milieu ordinaire, des CAP généralement. » explique Iris Lichau, responsable des relations entreprise Lozère pour le CFAS Occitanie est.

La première année, l'accent est mis sur la remise à niveau des savoirs de base (français, mathématiques, sciences, technologie, outils pour apprendre et comprendre, enseignement moral et civique, culture numérique...) mais aussi le travail sur l'autonomie, la mobilité, la confiance en soi et le savoir être en entreprise. Au cours de la seconde année, des temps de

soutien sont surtout consacrés à des points bien identifiés et des difficultés que le jeune, le formateur ou l'entreprise a décelé : calculer un pourcentage, convertir des mesures... En entreprise, les visites sur site sont plus fréquentes que sur un CFA "classique".

Accompagnés par le SESSAD ou en établissement, tous ces jeunes, en apprentissage et suivis par le CFAS, sont intégrés dans les effectifs des différents CFA, dans un souci constant d'inclusion. « Nous collaborons au quotidien avec les formateurs du CFA, les professionnels médico-sociaux, les chefs d'entreprises. Cette organisation permet potentiellement de rendre accessibles aux apprentis en situation de handicap toutes les offres de formation en apprentissage possible et d'avoir des résultats satisfaisants. » continue-t-elle

« L'an dernier, sur 6 jeunes suivis, 5 ont été diplômés. » se réjouit-elle. Et d'évoquer le parcours de Jonathan qui termine son CAP en 3 ans avec une progression phénoménale, lui, qui, maintenant est capable de décrire toutes les étapes d'une recette de cuisine !

Enfin, en Lozère particulièrement, la mobilité est un axe primordial. L'établissement est en lien avec l'A2LFS, qui gère une auto-école adaptée sur le site du Complexe Euroméditerranéen à Montrodat. Christophe le moniteur de l'auto-école vient de façon régulière sur le site du Galion pour évaluer les capacités de chacun à pouvoir passer le BSR ou le Code. Une étape majeure vers l'autonomie future du jeune.

Vers le milieu ordinaire... ou pas...

Les accompagnements mis en place, au Galion, au SESSAD, permettent aux jeunes de travailler leur projet professionnel, que ce soit en milieu ordinaire en première intention ou en milieu protégé en seconde intention. Les objectifs sont aussi divers et variés qu'il y a d'adolescents à accompagner. Certains, parce qu'ils en ont la possibilité, construiront un projet qui les conduira vers de la formation qualifiante et potentiellement vers le monde ordinaire.



Rémi



Découvrez le parcours de Rémi dans la vidéo.

Les exemples sont nombreux. Rémi après avoir expérimenté divers métiers via les ateliers, vient d'intégrer un CAP hôtellerie-restauration au sein de l'Ensemble du Sacré Cœur de Saint Chély d'Apcher. En apprentissage également, c'est le restaurant L'Europe à Marvejols qui a accepté de l'accueillir. Pour l'hébergement, il partage un appartement en ville avec 2 de ses collègues, eux aussi en CAP.

Lorsque la visée inclusive n'est pas envisageable, les objectifs vont être d'accompagner le jeune vers de l'emploi adapté.

« Un des enjeux forts de l'accès à la formation et à l'emploi reste la connaissance des particularités et des besoins spécifiques des jeunes avec TSA par les employeurs et les ESAT. Ce public a besoin d'outils de structuration, de planification de tâches, de séquençages... Tout l'enjeu ensuite est de généraliser ces outils aux ESAT ou au "monde ordinaire". Mais c'est encore une autre étape ! » explique la directrice du Dispositif.

L'enjeu de la coopération

Le partenariat est indispensable pour répondre de façon efficiente aux besoins des enfants en situation de handicap, pour rendre cohérente la prise en charge et assurer la continuité entre les différents acteurs qui gravitent autour de lui. En effet, dans un rapport de 2022, le Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPPH) écrit que « L'enjeu de la coopération réside dans la construction de réponses cohérentes et adaptées aux besoins des élèves, à leur projet et à leur parcours. »

L'évolution des publics et la transformation de l'offre confrontent chaque professionnel, quelle que

soit sa sphère d'intervention, à la nécessité de travailler avec d'autres pour résoudre des problématiques parfois complexes. Le partenariat est basé sur la complémentarité des compétences qui seront mobilisées dans une direction commune : la qualité de l'accompagnement de l'enfant.

En 2022, l'Éducation Nationale et l'ARS ont organisé une évaluation des Unités d'Enseignements sur le département de la Lozère. Parmi les préconisations issues de cet état des lieux, ont émergé plusieurs axes de travail, parmi lesquels :

- Améliorer le fonctionnement des Unités d'Enseignements (comme vu précédemment, le Dispositif éducation formation inclusives travaille une nouvelle organisation des classes avec un accroissement du volume horaire d'enseignement

Félicitations aux diplômés de juin 2023

Bac Général et Technologique :
2 diplômés dont 1 avec mention "Assez Bien"

CAP : 4 diplômés dont
2 CAP ATMFC (Assistant Technique en Milieux Familial et Collectif)

1 CAP Cuisine
1 CAP Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant

Certificat de Formation Générale (CFG) :
3 diplômés



Cérémonie de remise des diplômes. Juillet 2023.



Le COPIU UEMA devant la salle de classe

- et du nombre d'enfants bénéficiant d'enseignement)
- Développer les Unités d'Enseignement Externalisées (pour rappel le Clos du Nid réfléchit à l'opportunité d'une UEE Collège)
- Renforcer les partenariats au tra-

vers notamment de comités de pilotage comme c'est le cas pour l'École Inclusive ou l'UEMA

- Consolider les co-interventions entre les professionnels de l'Éducation Nationale et ceux du médico-social.

Sur ce dernier point, la création de l'UEMA à Chanac, avec les financements de l'ARS, est exemplaire. L'équipe pédagogique et éducative est composée d'une enseignante spécialisée, mise à disposition par l'Éducation Nationale et de professionnels du Clos du Nid : deux éducatrices spécialisées, une AES, une psychologue, une psychomotricienne, une orthophoniste, pilotés par un Chef de services du Dispositif. Autre exemple qui illustre la dyna-

“La complémentarité des compétences qui seront mobilisées dans une direction commune : la qualité de l'accompagnement de l'enfant”

mique de coopération en Lozère : l'ouverture de l'UEE primaire du Clos du Nid à l'école de la Sainte-Famille à Marvejols à la rentrée 2021. Très engagé sur la question de la scolarisation et de l'inclusion, l'enseignement privé s'est immédiatement saisi de l'opportunité et a su faire preuve d'une grande agilité pour que le projet aboutisse. Cette réussite est née aussi de la volonté de l'Éducation Nationale de voir se développer une école toujours plus attentive à chacun des élèves et capable de les accueillir tous. Depuis la rentrée 2022, les liens se renforcent avec l'ensemble scolaire du Sacré Cœur à Saint Chély d'Apcher. Non seulement parce que l'établissement accueille des jeunes en formation mais aussi

par la mise en place d'évaluation. C'est Clément Osmont, ETS au Gallion, qui coordonne ce projet. L'objectif est de faire découvrir aux jeunes en situation de handicap, sur des temps d'évaluation, différentes filières professionnelles. En fonction de son projet, le jeune voit de façon concrète comment se déroule la formation. En retour, les enseignants du lycée peuvent donner un avis sur la motivation et les capacités du jeune. « C'est le cas de Jordan, par exemple, qui après une évaluation, intègre un CAP carrosserie au sein du lycée industriel cette année. L'évaluation des équipes pédagogiques permet d'avoir une évaluation externe efficace pour engager ou pas une formation qualifiante. » explique

Isabelle Castanié. Les échanges étant riches et efficaces, pour 2023/2024, ce partenariat sera renforcé avec la mise en place d'immersions accompagnées par un ETS. Des réflexions sont également en cours avec le CFAS de Mende pour les + de 16 ans sur une évaluation des pré-requis scolaires préalable à une formation qualifiante.

L'Association travaille avec tous les centres de formation : l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) via notamment le dispositif de Reconnaissance des savoir-faire profes-

L'enjeu d'égalité et la question de la justice sociale : au cœur des priorités de l'Éducation Nationale

En juin 2023 lors du Comité de pilotage de l'UEMA, M. Alexandre Falco, Directeur Académique des services de l'éducation nationale (DASEN) se félicitait de l'aboutissement du projet : « On pose ensemble les bases d'une société plus juste. On arrive aujourd'hui à un résultat qui permet à tous les enfants d'engager une scolarité. Lorsque l'on parle d'école inclusive, il ne faut pas introduire de “mais” dans la phrase. S'il y a un “mais” il n'y a plus d'inclusion. Grâce à l'UEMA, les enfants TSA entrent à l'école dès 3 ans, vont poursuivre leur parcours dans d'autres établissements du département et j'é mets l'hypothèse que

rapidement on ne se posera plus la question du “mais”, même au niveau post bac. C'est fondamental et le travail de proximité entre les acteurs conduit en Lozère à une vraie efficacité. »

Ces propos sont significatifs de l'action de l'Éducation Nationale, qui, comme l'ARS, s'inscrit dans les priorités affirmées lors de la dernière Conférence Nationale du Handicap (CNH) en avril dernier : bâtir une école plus inclusive comme enjeu fondamental d'équité. L'ambition est forte : réunir les conditions favorables à la réussite de chaque élève dans une société pleinement inclusive.

L'académie de Montpellier est particulièrement active à ce niveau explique Nadine Lefevre, Inspectrice de l'Éducation Nationale - adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés (IEN-ASH) en Lozère. Preuve en est de la mise en place du Pôle académique de l'école inclusive pour fédérer tous les acteurs concernés et travailler autour de plusieurs axes :

- Agir sur la qualité d'accueil des élèves en situation de handicap et sécuriser les parcours de la maternelle jusqu'au lycée
- Accompagner au mieux ces élèves vers l'autonomie et la réussite

- Travailler en lien avec les familles et renforcer les partenariats avec tous les acteurs.

Pour y arriver des dispositifs sont déployés parmi lesquels :

- Les Pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) dont l'objectif est de mettre en adéquation les ressources en accompagnement avec les besoins identifiés d'un élève. Le territoire est passé de 2 PIAL en 2020 à 10 aujourd'hui.
- Les Équipes de suivi de la scolarisation (ESS) qui vont prendre en compte l'élève dans sa globalité en réunissant parents, enfants, enseignants, partenaires sociaux, professionnels médico-sociaux, sanitaires... et suivre les différentes voies que peuvent être envisagées selon les caractéristiques des projets person-

nalisés de scolarisation.

- Mais aussi les Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased), les Unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis)...

Si le pilotage de l'ensemble des dispositifs est un levier majeur pour prendre en compte les singularités et les besoins éducatifs et pédagogiques particuliers des élèves, d'autres leviers y contribuent également, explique Nadine Lefevre, comme la formation, de tous ceux qui interviennent auprès des élèves (AESH, enseignants,



Nadine Lefevre, IEN-ASH

personnel de direction, administratif...) ou le développement de partenariats, toujours plus nombreux et nécessaires.

L'objectif est de générer de la souplesse, de la flexibilité et de s'adapter au mieux afin de créer des parcours aussi diversifiés que peuvent l'être les besoins des élèves. C'est un vrai enjeu. ●

sionnels (RSFP), le Centre de formation des apprentis (CFA), le Centre de formation d'apprentis en soutien adapté (CFAS), le Centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA), avec qui sont mis en place des sessions de Techniques de Recherche d'Emploi (cf Parcours#37 Page 10)... Tous ces organismes participent en lien étroit avec le Dispositif à construire un avenir pour chaque jeune accompagné.

Autre partenaire notoire : le MEDEF et l'engagement de sa secrétaire générale, Valérie Bros, qui crée une vraie dynamique avec les entreprises du territoire. Sont à souligner aussi les financements issus du Plan régional pour l'insertion des travailleurs handicapés (PRITH) ou encore de la Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP), au profit de toute action œuvrant pour une meilleure insertion professionnelle des personnes en situation de handicap : aide au financement du permis de conduire, financement des actions avec le CFPPA pour les sessions techniques de recherche d'emploi...



Valérie BROS



Découvrez le témoignage de Valérie Bros dans la vidéo.



Matisse Landro, au lycée

L'établissement a aussi créé un partenariat avec Super U, à Marvejols, qui accueille une matinée par semaine les jeunes de l'atelier conditionnement/métier du bois pour faire du facing et de la mise en rayon. Une approche axée métier avec des effets bénéfiques immédiats car les jeunes sont valorisés grâce au contact direct avec les clients. Les jeunes de l'atelier jardins espaces verts interviennent, quant à eux, pour entretenir les parcs de la bibliothèque et de la mairie de Marvejols. C'est tellement porteur pour eux d'intervenir en "milieu écologique" se félicitent les ETS.

La diplomation

Pour reprendre la formule de Patrick Julien, la diplomation, au Clos du Nid, « c'est autant une philosophie qu'une stratégie. » Une philosophie d'abord. « Il faut révolutionner le regard que l'on porte à la personne en situation de handicap, ce changement est amorcé mais il faut continuer et

parler désormais de Handicap au pluriel. » explique le Directeur Général. En effet, pour chaque personne accompagnée, le handicap est différent et nécessite une évaluation poussée, un projet "sur-mesure".

La diplomation, au Clos du Nid, « c'est autant une philosophie qu'une stratégie. »

À partir de là, il faut changer de prisme et ne plus regarder la personne au travers de ses difficultés mais, au contraire, au travers des compétences qu'il peut développer. Il est essentiel de comprendre que chacun peut déployer d'innombrables capacités, parfois insoupçonnées et qui méritent d'être va-

lorisées. Changer le regard et faire tomber les préjugés est nécessaire pour amener chaque jeune au maximum de lui-même.

La stratégie, ensuite, consiste à mettre en œuvre toute la palette de moyens en termes d'expertise pour qu'ils y parviennent. « C'est la raison d'être de nos institutions : penser toutes les solutions et amener tous les moyens possibles pour construire des parcours. Et lorsque l'on parle de moyens, on comprend les moyens humains, avec du personnel formé notamment, mais aussi des éléments tactiques, comme la mise en place de groupes de médiation cognitive, d'habiletés sociales, et bien sûr, des organisations repensées. C'est en cours. Et les réussites sont déjà notoires. » continue-t-il.

Et de se féliciter : « Quand on a cette ambition pour les jeunes on peut obtenir d'excellents résultats. Chaque année lors de la remise des diplômes, si l'on remet des RSFP qui sont le premier niveau de reconnaissance, nous discernons aussi des Brevets des collèges, des BAC, des CAP. Voilà 2 ans qu'au moins un jeune obtient son Bac général avec mention. Comme quoi, si on ne surdétermine pas le regard, ces jeunes peuvent nous étonner ! » ●

(1) OPCA : Opérateurs de Compétences - depuis le 5 septembre 2018, les organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA) sont devenus les opérateurs de compétences (OPCO)

Zoom sur : La formation des travailleurs d'ESAT

Si la scolarisation et la formation sont les axes majeurs de l'accompagnement au sein des établissements accueillant des enfants en situation de handicap, les établissements qui accompagnent le public adulte, comme les ESAT, ont aussi cette priorité. La formation professionnelle est un droit pour tous, y compris pour les travailleurs d'ESAT. Cet axe va être encore renforcé par le plan de transformation des ESAT, élaboré début 2021. « Au regard de ce que prévoient ces nouvelles mesures, notre Association est déjà bien avancée » explique Maud Boyer, chargée de la formation pour les travailleurs d'ESAT. « Nous réalisons chaque année un plan de développement des compétences en lien avec les projets personnalisés des personnes, les besoins des unités de production et les orientations de l'OPCO Santé⁽¹⁾. Plan dans lequel chacun peut s'inscrire en fonction de ses besoins et envies. » Les actions de formations sont principalement tournées vers :

- Le maintien et le développement des compétences
- L'autonomie
- La sécurité et la prévention
- La citoyenneté
- Les savoirs de bases et lutte contre l'illettrisme

Maud Boyer évoque les types de formation qu'elle a pu mettre en place : « L'année dernière, alors que se mettait en place une ac-

tivité cuisine au sein des ESAT, certains ont suivi une formation sur la méthode HACCP par exemple. Idem, lorsque le service navette s'est mis en place pour véhiculer des personnes entre établissements, certains travailleurs ont suivi la formation "Conduite des personnes en sécurité". Je pense aussi aux 8 personnes qui ont suivi la formation "vente en boutique et sur les marchés", suite à l'ouverture du Nid des Délices à Chirac et à la présence grandissante de stands sur les foires et marchés lozériens. »

Là encore, Patrick Julien estime qu'il faut être ambitieux et amener les personnes vers de plus en plus de qualification. Pour Patrick Malfroy, Directeur des ESAT, développer les formations qualifiantes pourra se faire via le Compte Personnel de Formation. C'est un point majeur sur lequel les ESAT doivent avancer rapidement. D'ailleurs, Sébastien, travailleur au sein de l'activité apiculture, a suivi une formation de 15 jours sur l'élevage des reines au CFPPA, un module d'une formation qualifiante. Si en 2022, 103 personnes ont été formées, au travers de 13 actions de formation, en 2023, nous en sommes à 137 pour 24 actions de formations proposées. Et parmi les nouveautés... un sujet très actuel « Je découvre l'auto-détermination. » ●



Des résidents So british !

L'idée de ce projet a émergé dès 2019. Seulement voilà ! Brexit et Covid ont rendu les choses difficiles... mais pas impossibles ! L'envie persistante des résidents, la volonté et l'engagement des encadrants organisateurs, associés au soutien actif des acteurs des mesures de protection, ont fini par porter leurs fruits. Au mois de mai 2023, Tiago, Katharina, Jérôme, Nicolas, Ludovic et Rémi, résidents à la Rodde, accompagnés de 3 éducateurs, se sont envolés pour Londres. Un baptême de l'air pour la majorité d'entre eux !

Londres est sans doute l'une des villes les plus animées d'Europe et tellement dépaysante. Ses bus à deux étages, ses cabines téléphoniques, les voitures qui roulent à

Musée Madame Tussauds de Londres



gauche. Mais aussi, parce qu'on y parle une autre langue que la nôtre. Ses monuments historiques et culturels sont prestigieux. L'occasion également de se lancer dans une véritable aventure citadine avec ses multiples transports : métro, bus Londonien.

So wonderful se souvient toute l'équipe de touristes : « Nous avons enchaîné de multiples visites toutes aussi incroyables les unes que les autres. De la croisière sur la Tamise, aux virées du haut de ces

bus à deux étages. Nous avons pu mesurer la beauté de cette ville : Tower Bridge, Buckingham Palace, Big Ben, London Eye, le Parlement, la Tour de Londres... »

Et "cerise sur le gâteau" ou plutôt "joyau sur la couronne", le voyage s'étant déroulé du 4 au 9 mai, ils ont pu profiter de la royale ambiance liée au couronnement du Roi Charles III le 6 mai ! ●

La vie avec les autres

Après le succès de la pièce « *Le temps des amours* », l'atelier théâtre Les Pastèques du Foyer d'hébergement de la Colagne s'est lancé dans une nouvelle aventure créative, épaulé cette fois encore par La Compagnie du Léopard pour l'écriture des textes et la mise en scène.

Le thème de cette édition 2023 ? L'inclusion. Comme l'année dernière le spectacle mixe des temps théâtraux et des interviews filmés par Alexandre Vieux, de la Fabrik@



images, associé également au projet. Un spectacle à découvrir absolument grâce au QR code ci-dessous. Le film du spectacle a été également sélectionné au Festival Regards Croisés de Saint Malo. On vous en reparle très vite. ●



Les MAS croquent la vie à pleine dents !



Outils de l'atelier prévention buccodentaire

Dès lors que nous parlons d'accompagnement des personnes vulnérables dépendantes, les questions sont nombreuses : comment améliorer la qualité de vie de ces personnes en établissement ? Quel projet souhaitons-nous impulser pour répondre à leurs besoins ? À ces différentes questions, en prise directe avec les enjeux de société, les Maisons d'Accueil Spécialisées La Luciole et Aubrac ont souhaité y répondre de manière concrète en se focalisant sur une thématique : l'hygiène bucco-dentaire.

En effet, la cavité buccale joue un rôle essentiel dans la mastication, la digestion, la respiration, la phonation, l'expression faciale et la réception sensorielle. Elle reflète souvent l'état de santé générale. Les personnes en situation de handicap sont plus susceptibles, au cours de leur vie, d'avoir des problèmes de santé bucco-dentaire : diminution de la sensation de douleur, difficulté pour exprimer leurs maux, manque d'accessibilité aux cabinets dentaires...

Or, comme pour tout un chacun, les maladies bucco-dentaires ont des répercussions lourdes sur la qualité de vie affectant l'appétit, la communication... plus globalement le bien-être physique, psychologique et social.

C'est la raison pour laquelle les MAS se sont rapprochées de l'Association SOHDEV - Santé Orale Handicap Dépendance et Vulnérabilité, qui avec le soutien de l'ARS Occitanie, met en place des actions pour accompagner l'intégration des bonnes pratiques par les usagers et par les personnes qui les entourent.

Des sessions de sensibilisation et de formation ont été organisées et ouvertes aux salariés des établissements et aux proches aidants. Des référents ont été formés afin d'approfondir les bonnes pratiques professionnelles et de pouvoir diffuser celles-ci au sein des équipes de proximité qui accompagnent les personnes au quotidien.

De quoi croquer la vie à pleines dents ! ●

Retour sur le Mende Festival Photo



Pour la première année le FAM de Bernades exposait au Mende Festival Photo.

Dans le cadre de l'atelier ARTS, au sein de l'établissement, les résidents ont travaillé durant une année complète pour produire des créations d'une grande diversité.

« Ce festival, c'est, pour nous, une finalité incroyable, explique Mireille Cayroche, ergothérapeute et animatrice de l'atelier ARTS, un but à atteindre, le travail d'une année pour aboutir à une exposition de qualité et au final une grande fierté. ». La visée inclusive de ce type de projet est aussi à souligner : des créations, au milieu d'autres créations, portées au regard de tous...

Utopie 24 création immersive

C'est le nom de la scéno-vision créée à l'EATU La Maison des Sources de Montrodât suite à une résidence de 10 jours, de la Compagnie Le plateau des terres rouges. Personnes accompagnées et artistes ont écrit, construit, fabriqué, enregistré, filmé un spectacle immersif ; résultat inattendu d'un mélange de textes poétiques, de décors surprenants, d'une mise en scène originale.



Damien Puel, résident et acteur de la scéno-vision, et des spectateurs en immersion dans le spectacle.

Le terme qui vient en première intention pour qualifier cette scéno-vision est : inhabituel. Un spectacle au cours duquel on entre dans un bureau, apparemment abandonné, le bureau des utopies 24 (24 comme le nombre de chambres d'accueil de la Maison des Sources). Ce bureau est le fruit du travail d'une trentaine de personnes qui ont su faire équipe quelles que soient leurs différences. Les textes ont été écrits par Roxane Rivzi qui, à chaque fin de journée, retravaillait le projet en fonction des suggestions des résidents, « de ce que la journée avait réveillé en eux ». Les décors et les éclairages ont été construits "en dialogue" avec les personnes accueillies. Durant toute la résidence, l'aventure a été filmée.

L'histoire ?

Ce bureau. Le bureau des utopies. Et si c'était le dernier endroit où l'on garde espoir de pouvoir changer les choses ? Changer les choses c'est essentiellement ce qui ressort de ce projet. Pour Marjorie Eschrich, directrice de l'établissement, « cette expérience nous amène à nous questionner

sur nos accompagnements. Il y a des choses à repenser. » Sentiment partagé par les équipes, à l'image de Dominique Lebon, AMP au sein de l'établissement : « J'ai pris une belle leçon après 30 ans de métier ! Quand je vois le nombre de prises que les résidents ont fait, refait, encore et encore ! Dès qu'ils sont intéressés, qu'ils trouvent du sens, leurs capacités sont démultipliées ! On devrait revoir un certain nombre de choses et mieux valoriser les personnes accompagnées au travers de projets de ce type. Mettre l'accent sur autre chose que le soin. » Un point de vue largement partagé par Chantal Petillot, de la compagnie à résidence « En faisant équipe avec des personnes en situation de handicap et les professionnels qui les accompagnent, nous avons réalisé que créer n'était



pas une option superflue pour quelques privilégiés mais bien une nécessité fondamentale du soin à la personne. Créer fait partie du soin de façon aussi essentielle que les autres soins, ce n'est pas une thérapie pour soigner une maladie mais c'est un soin apporté au sens de la vie. Créer, ce n'est pas occuper le temps en activité ou dispenser un savoir, des codes, une culture mais c'est aussi permettre à chacun de trouver du sens à la vie, de l'estime de soi. »

Et de conclure « Notre vœu en tant qu'artiste est que les institutions aient, comme viatique, l'être plus que le faire pour réanimer le désir de vivre et de poursuivre la quête du sens de l'existence. » Serait-ce une utopie ? ●

Avec le soutien de la DRAC et de l'ARS Occitanie dans le cadre du dispositif « Culture Santé Handicap et Dépendance ».

Marche et gourmandises !

Une marche d'orientation gourmande, voilà un concept original !



À l'origine, il s'agit avant tout d'une réponse amenée suite à une problématique relevée sur le terrain. Laquelle ? Un résident refusait de sortir pour aller marcher car il n'y trouvait pas de sens. Une solution ? Stimuler la sensorialité.

Trois professionnelles de la MAS La Luciole ont donc imaginé, aux alentours de l'établissement, un parcours ponctué de 4 stands et, sur chacun d'eux, à la fois des petits plaisirs gourmands et des activités du chariot Montessori, créé par l'ergothérapeute, Amélie Combes, et la psychomotricienne, Mélanie Maurel (cf. Parcours#37, p. 26).

Pour réaliser ce parcours, des équipes mixtes composées de résidents et de professionnels des deux MAS de Saint-Germain-du-Teil se sont constituées. Soit une vingtaine d'équipes et une quarantaine de résidents, qui, cartes en main, se sont lancés à la recherche des lieux de

stands, initialement photographiés. Côté gourmand, Sylvie Bonnevide, pour son dernier jour à la MAS La Luciole (cf. p. 4 de ce numéro), avait réalisé des verrines salées et sucrées qui venaient compléter les barbabapas proposées sur un des stands. Côté activités, les résidents et les professionnels ont découvert diverses activités Montessori permettant de développer l'autonomie, la motricité fine, la sensorialité, la temporalité avec comme objectif principal de rendre le résident acteur de l'activité. Les objectifs ont été pleinement atteints. En plus de l'aspect divertissant, les résidents ont marché entre 500 mètres et 1 kilomètre et ont été stimulés sensoriellement et cognitivement. Le dernier stand a été installé au nouveau Pôle de prestations externalisées afin que chacun puisse visiter cette nouvelle offre de services, en cours de déploiement, et dont nous vous parlerons dans un prochain numéro ! ●

Contes et rencontres au foyer de vie l'Horizon



Le foyer de vie l'Horizon a organisé un après-midi consacré à la lecture de contes sur le thème des monstres.

Une classe de CM1-CM2 de l'école Sainte Marie de Saint Germain du Teil est spécialement venue participer à cet événement. Une vingtaine de résidents et de professionnels étaient présents pour écouter des contes racontés alternativement par des élèves de l'école et des résidents.

À l'issue de la séance, tous se sont retrouvés autour d'un goûter intergénérationnel, le moment idéal pour échanger, partager et croiser les regards, par-delà l'âge et le handicap.

Culture et inclusion à l'IEM

Dans le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens, en cours de négociation, l'Association A2LFS a dressé un certain nombre d'objectifs parmi lesquels "Utiliser la culture comme levier". Avec toutes les actions développées cette année, l'Institut d'Éducation Motrice de Montrodat (IEM), qui accueille des enfants et adolescents, sujets à une déficience motrice importante, s'engage activement dans cette perspective.

Exposition du FRAC

En janvier, l'établissement avait accueilli des œuvres du Fond régional d'art contemporain (Frac). Véritable boîte à outils, les enseignants des unités d'enseignement s'en sont emparés pour enrichir les connaissances culturelles des enfants. Et l'animatrice du FRAC les a amenés bien au-delà. Une façon peu commune d'appréhender son environnement à travers les œuvres et les pratiques des artistes actuels.

Des ateliers d'écriture pour les jeunes

En mars, l'établissement accueillait une résidence d'écriture en partenariat avec La Chartreuse, centre national des écritures du spectacle de Villeneuve lez Avignon. L'artiste, Cyrille Atlan, durant son séjour, a animé des ateliers auprès de 2 groupes de 6 jeunes résidents. Cette résidence d'écriture présentait plusieurs spécificités : développer une activité nouvelle auprès des jeunes, autour de l'écriture, faire bénéficier aux jeunes de la transmission d'un savoir par une artiste reconnue, contribuer à amener une nouvelle dynamique au sein de l'établissement, ouvrir l'établissement vers l'extérieur au travers d'un partenariat large.

L'artiste a ressenti « une vraie nécessité de "dire" de la part des jeunes. On les sent en soupape. Ils ont besoin d'extérioriser » et face « à l'urgence et au besoin de dire des choses », elle les a laissés aller à leur gré, chacun dans leur univers : écrire du slam pour Axel, un chagrin d'amour pour Chloé, un rêve pour Océane et explorer de nouvelles façons d'écrire pour Loïc, déjà écrivain de petites nouvelles fantastiques... Chacune des créations a été exposée sur les murs du village de gîtes où Mme la Ministre, lors de sa venue le 1^{er} juin, a pu les découvrir.

Human Art Project et accompagnement quotidien

Mylène Bertrand, neuropsychologue à l'IEM, et Rodolphe Gire, art thérapeute, ont lancé un projet d'envergure il y a quelques temps : mettre en avant chez les jeunes ce qui les définit le mieux, ce qui les anime le plus. Et créer à partir de là, une photo, un dessin, une vidéo, un mot... bref "une œuvre". Le tout a débouché fin avril sur une exposition à la maison consulaire de Mende. Un vrai succès ! Le public a été touché, conquis et particulièrement studieux, prenant le temps

de regarder et lire avec beaucoup d'attention les différents messages. D'un menu de restaurant, à une aquarelle en passant par l'attrape-rêve jusqu'à la maquette d'un corps de ferme faite en imprimante 3D, toutes les œuvres expriment une passion, un intérêt, une envie, une raison d'être ou de vivre parfois. Sans oublier cette vidéo particulièrement intime et touchante d'un jeune garçon interprétant une danse au sol et celle d'un autre se défoulant dans les eaux du spa.

Animé lui-même par le concept d'Human Art Project, pour lequel l'Homme occupe une place centrale, Rodolphe Gire souhaitait lancer un projet où la culture servirait les pratiques quotidiennes ; ou comment s'appuyer tous les jours sur ce qui anime ces jeunes. L'objectif, désormais, est que chaque professionnel puisse s'en emparer et mettre en place au quotidien des choses mieux adaptées à ce qu'ils aiment.

Des projets passionnants. Une dynamique. Du sens. De l'énergie... Ou comment utiliser la culture comme levier ? ●



Scourdois : quand le Clos crée un nid en Auvergne

L'abbé Oziol a 35 ans, un moment de sa vie où il s'interroge : « J'avais l'intuition que je devais faire quelque chose »⁽¹⁾. Il apprend par hasard la tenue d'un congrès sur l'enfance et l'adolescence. Il décide d'y aller. Il rencontre le Dr Doussinet qui lui dit : « Si vous avez du courage vous pouvez vous occuper de "débiles profonds"⁽²⁾ »⁽¹⁾. C'est là que tout bascule. À Clermont Ferrand. En Auvergne.

Il ne cachera jamais son attachement intime à l'Auvergne. C'est à Clermont Ferrand qu'il découvre pour la première fois la notion de handicap, c'est dans cette ville qu'il suivra aussi sa formation pour devenir directeur d'établissement, c'est encore en Auvergne qu'il sollicitera des appuis financiers et techniques pour créer Le Clos du Nid, car en effet à cette époque, La Lozère était rattachée administrativement à cette région.

C'est donc tout naturellement qu'il se tournera vers cette région « chère à son cœur »⁽³⁾ pour faire face à l'af-



M. Joseph Oziol

fluence des demandes d'accompagnement. « Nous n'avions plus de place dans nos établissements... et il n'était pas raisonnable de penser construire de nouveau en Lozère. »⁽³⁾ Il lui semble opportun d'exporter le Clos du Nid en Auvergne et d'y créer une nouvelle Association, en 1969, qu'il baptisera Le Nid d'Auvergne, en toute logique !

« Pour payer [son] tribut de reconnaissance à une région qui [l'avait] tant aidé », l'abbé Oziol achète des bâtiments situés à Scourdois, l'école technique EDF, afin d'y créer un institut médico professionnel dont l'ouverture aura lieu en 1971 avec 3 résidents ; il en comptera 73 dès 1972. Au gré déjà de la transformation de l'offre, la structure deviendra en 1979 un Foyer occupationnel destiné prioritairement aux personnes porteuses de handicap psychique.

La suite, c'est Marie Claude Veysseyre, actuelle Présidente de cette Association "cousine", qui la raconte, lors de la pose de la première pierre du projet de réhabilitation de l'établissement (Cf Page 4).



« En 2017, l'Association Le Nid d'Auvergne se tourne vers l'Association voisine partenaire et amie afin de trouver conseil et soutien. M. Joseph Oziol, cousin de l'Abbé et premier salarié de l'établissement en 1971, aujourd'hui trésorier de l'Association, sera la cheville ouvrière de ce rapprochement. Au nom de notre CA, il a trouvé une oreille attentive et une ferme volonté de soutien du Président Jacques Blanc. C'est ainsi que le Nid d'Auvergne et le Clos du Nid ont signé, le 13 décembre 2018, un contrat de mandat de gestion officialisant le partenariat. »

Avec le projet de réhabilitation en cours, l'histoire continue de s'écrire et nous donne rendez-vous à la fin des travaux. ●

(1) Oziol Lucien, Les enfants de Saint Nicolas, Ed. Latitudes Sud, p.67

(2) expression employée à l'époque pour qualifier les personnes souffrant de troubles du neurodéveloppement

(3) Oziol Lucien, Les enfants de Saint Nicolas, Ed. Latitudes Sud, p.356

Coup de cœur du Clos



« Papa revient vendredi ! »

Préfacé par Danièle Langlois, Présidente d'Autisme France, « *Papa revient vendredi* » retrace l'arrivée d'un enfant différent dans une famille installée dans la région toulousaine. L'auteur nous y livre une tranche de vie d'Olivier, son fils autiste, avec

un double regard, celui du père et celui de l'inspecteur d'académie, cadre du système éducatif, dans un témoignage poignant que vous êtes invités à découvrir. Olivier est accompagné depuis mai 2022 par le FAM de Bernades.

Livre disponible à la commande sur le site des éditions le Lys bleu :
www.lysbleueditions.com
Tous les droits d'auteur de ce livre vont à Autisme France.

Le Clos... sur les réseaux   

Soyez vous aussi acteurs sur nos réseaux !
#closdunid



LE RESTAURANT LE GALION OUVRE GRAND SES PORTES !



Toute l'équipe sera heureuse de vous accueillir tous **les 1^{er} mardis du mois** pour déguster des menus de saison

Participez à la construction des projets professionnels de jeunes à besoins particuliers !

Réservation au 07 88 29 33 21



Le Clos du Nid

PARCOURS

www.closdunid.asso.fr

Avenue Pierre Semard
48100 Marvejols

Tél. : 04 66 32 03 11

Mail : contact@closdunid.asso.fr



Membre de :



Union Lozérienne
des Institutions
Sanitaires et Sociales